

Henri Destraz

Autor(en): **E.J.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **8 (1935)**

Heft 6

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Société coopérative d'habitation de Lausanne



† Henri Destraz

Un bon coopérateur s'en est allé ; notre ami Henri Destraz n'est plus. Il nous a quitté brusquement, dans la force de l'âge, trop tôt enlevé à l'affection des siens, de ses camarades de travail et de ses nombreux amis, car il n'avait que des amis. Preuve en est la foule de gens de toutes conditions, mais surtout le grand nombre d'ouvriers qui attendaient, le dimanche 19 mai, l'heure de lui rendre les derniers honneurs. Nous ne verrons plus sa figure joviale, nous n'aurons plus ce tempérament d'humeur égale, ce caractère pondéré, toujours content et prêt à rendre service à chacun.

La maladie qui l'avait cloué au lit à plusieurs reprises ces dernières années, pendant bien des semaines, semblait avoir été vaincue par sa forte constitution. Il s'est d'ailleurs vraisemblablement leurré lui-même ces derniers temps sur son état de santé. Malgré les soins dévoués de son épouse, il a eu une rechute et a négligé de prendre les précautions nécessaires. Homme d'action, l'immobilité à laquelle son médecin l'avait obligé lui pesait. Il a cru pouvoir reprendre régulièrement ses occupations professionnelles à la gare C. F. F. et c'est au champ du travail qu'il est tombé le 17 mai pour ne plus se relever.

La Société coopérative d'habitation de Lausanne, à laquelle il a donné, durant quinze ans, le meilleur de son temps de loisir, perd en lui un des pionniers de la première heure. Nombreux sont les collègues cheminots qui sont devenus membres de notre société et se sont intéressés à notre œuvre ensuite de l'intervention persuasive de notre ami Henri Destraz. Membre fondateur, il a fait partie du Conseil d'administration dès le début, en 1920. Lors de la construction du groupe d'Ouchy, en 1923, il fut désigné comme surveillant de groupe. Il fut là le représentant dévoué de la société, qui s'intéressait activement à la bonne tenue des immeubles et des logements et qui procédait lui-même à certaines petites réfections et améliorations.

Désigné comme membre du Comité de direction en 1927, pour représenter la catégorie nombreuse des cheminots dans l'organe dirigeant de la société, notre ami Henri Destraz, malgré des services très irréguliers, a toujours participé activement aux travaux du Comité de direction et à la gestion des affaires. Le jour de sa mort encore, avant de se rendre à son travail d'où il ne devait plus revenir, il se proposait d'assister à une séance du même soir. La Société coopérative d'habitation perd en lui un de ceux qui lui ont témoigné le plus d'intérêt et de dévouement. Bien des soirées qui auraient pu être consacrées à sa famille ont dû être réservées pour des séances de tous genres. Je crois être le porte-parole fidèle des organes de la S. C. H. L. en réitérant ici à sa famille, à sa dévouée épouse tout particulièrement l'expression de notre vive reconnaissance pour le dévouement et les sacrifices de temps qu'a faits notre ami Henri Destraz en faveur de l'œuvre d'amélioration du logement qui fut un de ses idéals les plus élevés. Ceux qui ont eu le privilège de compter au nombre de ses amis lui garderont toujours un souvenir ému et reconnaissant.

E. J.

Exposition nationale de la Maison de campagne et de vacances, à Bâle

Ceux qui ont eu l'occasion de visiter cette exposition qui a eu lieu du 11 mai au 2 juin n'auront pas regretté leur dérangement.

La Première Division comportait une représentation graphique, particulièrement claire, des questions fondamentales relatives à la propriété immobilière, au financement et à l'organisation de la construction ainsi que des conseils pratiques aux intéressés. Cette section était organisée par M. le professeur H. Bernouilli.

Dans la Deuxième Division, établie avec la collaboration de la Fédération des architectes suisses, se trouvaient les matériaux de construction et tous les éléments servant au bâtiment.

Dans la Troisième Division, due à la collaboration du Werkbund suisse, se trouvait tout ce qui a trait à l'installation intérieure d'une maison, des plus petits objets utiles à la ménagère jusqu'au mobilier complet.

Enfin, dans la Quatrième Division, établie également avec la collaboration de la Fédération des architectes suisses, le visiteur pouvait entrer dans une série de campements, de cabanes, de maisons de week-end, exécutés en grandeur naturelle.

Il ne nous reste qu'à féliciter les organisateurs d'avoir pris sur eux de faire un effort pareil en faveur du logement et d'entretenir de cette manière l'intérêt du public pour les questions qui intéressent également nos diverses associations.

Bail-type pour la ville de Bâle

L'Office cantonal du logement de Bâle-Ville avait procédé, en novembre 1934, à l'étude des baux en usage dans les huit villes les plus importantes de la Suisse. A la suite de cet examen, une commission fut nommée, dans laquelle étaient représentés les locataires et les propriétaires sous la direction d'un délégué du gouvernement. Il a été établi un contrat-type accepté par toutes les parties pour une durée de onze ans.

Il nous paraissait intéressant de signaler l'heureux effet d'une pareille collaboration qui contribuera certainement à diminuer considérablement les causes de frottement entre propriétaires et locataires. Ne serait-ce pas un exemple à suivre dans nos villes de Suisse romande ?

Société coopérative d'habitation de Genève. Tél. 28.524

A louer :

Chemin des Sports, 41, six pièces Fr. 1470.—
Chambre de bains, eau chaude. Ce prix comprend la location du jardin.

Cité-Vieusseux

Quelques appartements de trois, quatre et cinq pièces. Chauffage et eau chaude. Prix modiques. Se renseigner auprès du secrétariat, Cité-Vieusseux.

Société coopérative d'habitation, Lausanne.

A louer de suite ou pour le 24 septembre :

Fleurettes : Garages.

Prélaz : Maison familiale, quatre chambres, chauffage central, bain, jardin, 1380 fr. — Appartement de quatre pièces, 2^{me} étage, chauffage général et service général d'eau chaude dès septembre, bain, jardin. 1176 fr. + 280 fr.

S'adresser : M. Paris, avenue de Morges, 79.

Cour : Plusieurs appartements de trois chambres, chauffage général, bain, etc., 1020 fr. à 1200 fr., tout compris.
S'adresser à M. Pavid, avenue de Cour, 64.

Pré-d'Ouchy : Appartement de trois chambres, avenue de la Harpe, 35, rez-de-chaussée, jardin, chauffage général, bain, etc., 1140 fr. tout compris.

Appartement de deux chambres, chauffage général, bain, avenue de la Harpe, 39, 2^{me} étage, date à convenir, 960 fr. tout compris.
S'adresser à M^{me} Destraz, avenue de la Harpe, 31.

Montolivet : Appartements de trois chambres, chauffage général (eau chaude dès septembre), bain, 1320 à 1440 fr., chauffage compris (eau chaude générale 120 fr. en plus).

Appartements de quatre chambres, 1320 à 1440 (chauffage et eau chaude en plus dès septembre).
S'adresser à M. Volet, chemin des Paleyres, 4.

Fontenay : Appartements de trois chambres, chauffage général et eau chaude, 1590 fr. et 1650 fr. tout compris.
S'adresser à M. Limat, Fontenay, 14.

Pour traiter : Bureau de la Coopérative d'habitation, Saint-Laurent, 20. Téléphone 31.475. (De 10 à 12 h. 15 et de 16 à 17 heures.)

Le Comité de direction.